

# Le Dispositif de climat extrême (XCF)

## Défi climatique de l'Afrique

L'Afrique est largement reconnue comme la région la plus vulnérable aux risques météorologiques. Les catastrophes liées au climat compromettent déjà une croissance record sur tout le continent, en menaçant les acquis du développement durablement obtenus et les populations vulnérables. L'accroissement de l'instabilité climatique contrecarrera les investissements qui sont faits par les pays pour atténuer les risques climatiques actuels, pour se préparer à y faire face et les gérer. La Banque mondiale estime qu'il faut un coût d'investissement dans l'adaptation au changement climatique de 14 à 17 milliards de dollars US par an, entre 2010 et 2050, pour que les pays subsahariens puissent s'adapter à des prévisions de réchauffement d'environ 2°C en 2050. Le changement climatique est particulièrement menaçant pour l'avenir de l'agriculture africaine, ce qui a un impact sur la sécurité alimentaire mondiale et les moyens de subsistance économiques de centaines de millions d'Africains.

À ce jour, les fonds engagés sont insuffisants par rapport au montant nécessaire. En conséquence, les dirigeants africains ont exploré des façons innovantes et diversifiées de relever le défi posé par la mobilisation de fonds destinés à l'adaptation au changement climatique à travers le continent. Le Dispositif de climat extrême (XCF) sera un nouveau mécanisme financier qui assurera aux gouvernements africains un accès direct au financement de la lutte contre le changement climatique afin de répondre aux effets de l'instabilité accrue du climat.

### En quoi consiste le Dispositif de climat extrême ?

Le XCF sera un véhicule pluriannuel déterminé par les données, qui apportera un soutien financier aux pays africains éligibles pour les aider à renforcer leur résilience face au changement climatique et à être financièrement prêts à prendre des mesures d'adaptation plus radicales en cas d'accroissement de l'intensité et de la fréquence des événements météorologiques extrêmes dans leur région. C'est une initiative africaine qui sera conçue pour accéder aux capitaux privés, tout en diversifiant les sources et en augmentant le montant des financements internationaux disponibles pour l'adaptation au changement climatique en Afrique.

### Qui est à l'origine du XCF ?

Le XCF sera conçu et mis en place par l'Institution de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques (ARC), une institution spécialisée de l'Union africaine fondée en 2012 dans le but d'aider les États membres de l'UA à améliorer leurs capacités en vue de mieux planifier, de mieux se préparer et de mieux répondre à des événements météorologiques extrêmes ou à des catastrophes naturelles, en offrant des interventions ciblées en cas de catastrophes, de manière opportune, appropriée, objective et efficace. La mission de l'ARC est d'utiliser des mécanismes de la

finance moderne tels que la mutualisation (ou mise en commun) des risques et le transfert de risques, en vue de créer des systèmes panafricains de réaction au changement climatique qui permettent aux pays africains de répondre aux besoins des personnes affectées par des catastrophes naturelles. En 2014, l'Institution de l'ARC a créé sa première filiale financière, l'ARC Insurance Company Limited (ARC Ltd), une société d'assurance mutuelle hybride spécialisée et la toute première mutuelle d'assurance catastrophe.

### Comment fonctionnera le XCF ?

L'ARC offre une plateforme idéale pour développer et mettre en oeuvre de manière opérationnelle ce nouveau dispositif, avec la possibilité de voir le XCF devenir la deuxième filiale financière de l'Institution de l'ARC. Le XCF utilisera aussi bien les fonds publics que les fonds privés et facilitera l'accès direct des gouvernements africains éligibles au financement de l'adaptation au changement climatique, fondé sur la nécessité du renforcement des mesures d'adaptation. Ses obligations financières envers les pays africains seront titrisées et émises en tant que série d'obligations catastrophes dues au changement climatique. Les obligations procureront aux pays participants de l'UA un financement supplémentaire pour l'adaptation au changement climatiques, au cas où les chocs météorologiques, tels que la chaleur extrême, les sécheresses, les inondations ou les cyclones augmenteraient en fréquence et en intensité. Les obligations seront financées par des capitaux apportés par des investisseurs privés, accompagnés de l'appui par les donateurs du remboursement des coupons annuels d'obligations. Le XCF sera structuré de façon à émettre au cours des 30 prochaines années, des obligations africaines liées à la lutte contre le changement climatique d'un montant de plus de 1 milliard de dollars US.

# Le Dispositif de climat extrême (XCF)

## Comment seront gérés les versements ?

Le XCF sera entièrement déterminé par des données climatiques objectives. Il utilisera les 30 dernières années de la climatologie météorologique de l'Afrique comme le niveau de référence (ou ligne de base). Il établira un Indice de climat extrême (ICE) multirisque pour chaque région climatique africaine. L'indice effectuera le suivi des augmentations de la fréquence et de l'ampleur des phénomènes climatiques extrêmes qui se trouvent au-delà du niveau de référence. Lorsque l'indice dépasse les seuils prédéterminés, les pays recevront automatiquement des paiements du XCF pour soutenir leurs plans d'adaptation au changement climatique qui ont été préalablement approuvés. Au cas où des paiements seraient effectués, leurs montants seraient relativement faibles au départ et augmenteraient avec les émissions d'obligations catastrophes ultérieures, s'amplifiant parallèlement à l'accroissement des données probantes des écarts observés par rapport à la climatologie de référence.

## Quelles seront les caractéristiques de l'ICE ?

L'ICE sera un indice multirisque, ciblant les événements de pluie, de sécheresse et de chaleur extrêmes ainsi que d'autres phénomènes météorologiques extrêmes importants dans des régions particulières, comme les cyclones. Il lui faudra saisir les événements météorologiques individuels ainsi qu'effectuer le suivi des changements de fréquence et/ou d'intensité du climat extrême sur une période de 30 ans. Ses données seront normalisées pour être objectivement utilisées afin de comparer les tendances climatiques selon les régions et de fournir un enregistrement historique cohérent à long terme, à partir duquel les lignes de références et les seuils de paiement du XCF pourraient être définis.

## Quels sont les pays africains qui y participeront ?

Les Pays participants seront les États membres de l'Institution de l'ARC (signataires de son Accord portant création) qui sont sélectionnés en fonction d'un ensemble de critères incluant d'avoir en place des plans solides prêts à recevoir des investissements pour l'adaptation au changement climatique, ainsi que leur implication actuelle dans la gestion des risques météorologiques par l'intermédiaire d'ARC Ltd.

## Pourquoi l'ARC conçoit actuellement le XCF ?

Dans le cadre de son mandat, l'Institution de l'ARC avait déjà été invitée, par la Conférence des ministres africains des Finances en mars 2014 lors de la septième Réunion annuelle conjointe des ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économie de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et de la Conférence des ministres de l'Économie et des Finances de l'Union africaine (UA) à Abuja, au Nigéria (décision n° 927(XLVII)), à élaborer une proposition relative à un mécanisme par le biais duquel les États africains pourront accéder à des fonds pour faire face aux impacts de l'instabilité accrue du climat.

## La voie à suivre

Le XCF a été annoncé par la Présidente du Conseil d'administration de l'Institution de l'ARC, l'Honorable Dr Ngozi Okonjo-Iweala, ancienne ministre chargée de la Coordination de l'Économie et ministre des Finances du Nigéria, à l'occasion du Sommet sur le Climat de l'ONU à New York le 23 septembre 2014. Au cours des 18 prochains mois, l'Institution de l'ARC dirigera le programme de recherche et développement du XCF. Le travail réalisé durant la phase de conception du XCF déterminera les critères d'éligibilité d'un pays et les normes relatives aux plans d'adaptation au changement climatique ; créera des indices de climat extrême déterminés par les données et les seuils qui seront utilisés pour déclencher les versements aux pays et définira les structures financières et juridiques nécessaires à l'utilisation tant de fonds publics que de fonds privés pour financer ses obligations.

L'ARC se donne pour but de finaliser la mise en place d'un programme pour l'Afrique, efficace, équitable et bien administré de financement de l'adaptation au changement climatique, lorsque les États membres des Nations Unies se réuniront à la fin de l'année 2015 pour entamer de nouvelles négociations sur le climat mondial.

**Pour obtenir de plus amples renseignements,  
veuillez consulter le lien « [africanriskcapacity.org](http://africanriskcapacity.org) »**

[info@africanriskcapacity.org](mailto:info@africanriskcapacity.org)

[@ARCApacity](https://twitter.com/ARCApacity)

African Risk Capacity

**Une Institution spécialisée de l'Union africaine**

ARC Secretariat

Merafe House, 11 Naivasha Road,

Sunninghill 2157, Johannesburg, Afrique du Sud

[www.africanriskcapacity.org](http://www.africanriskcapacity.org)

Tél: +27 (0)11 517 1872